

*Questions orales*

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Si c'était la question, le ministre pourrait peut-être y répondre. Elle était si longue que j'en avais oublié la première partie.

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, on a présenté aux provinces une nouvelle formule de financement qui étendra la gamme des soins de santé offerts à la population à des coûts réduits. Je crois que l'ami du député en Colombie-Britannique pourrait bien prendre note de sa question au sujet de la réduction des coûts des services de la santé.

**M. l'Orateur:** Je reviens au député de Fraser Valley-Ouest. Le député d'Athabasca invoque le Règlement. Je l'entendrai d'abord.

**M. Yewchuk:** Monsieur l'Orateur, je suis certain que le député de Fraser Valley-Ouest ne voulait pas tromper la Chambre au sujet de la question des honoraires exigés par les médecins. J'ai un document à mon bureau que je suis prêt à déposer et qui indique qu'un plombier réclame \$22 pour une visite à domicile alors qu'un médecin réclame \$10.

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** Peut-être le député aurait-il dû déclarer d'abord son intérêt.

**M. Rose:** Je pourrais signaler, monsieur l'Orateur, . . .

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député cherche-t-il à poser une question supplémentaire? C'est la raison pour laquelle je lui cédaï la parole.

**M. Rose:** Monsieur l'Orateur, je me suis levé plusieurs fois, mais je crois que je n'avais pas l'attention de la Chambre. Je pourrais faire remarquer au député d'Athabasca que certains plombiers très habiles méritent peut-être ce genre de salaire. Je voudrais demander au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social si les propositions qu'il a faites à la province de la Colombie-Britannique et aux autres provinces de réduire les coûts et d'augmenter les services de santé pour les Canadiens envisagent le maintien du concept du paiement à l'acte pour rémunérer les médecins.

**M. Lalonde:** Ainsi que je l'ai déclaré dans ma réponse antérieure, monsieur l'Orateur, rien dans la proposition n'empêcherait une province, y compris la Colombie-Britannique que connaît si bien mon collègue, d'adopter un autre système que celui du paiement à l'acte. Le gouvernement fédéral continuerait avec plaisir à partager les coûts de ces services.

\* \* \*

[Français]

**LE CANADIEN NATIONAL****QUÉBEC—LE BILINGUISME AU SEIN DES EMPLOYÉS AFFECTÉS AU SERVICE DES VOYAGEURS**

**M. Eudore Allard (Rimouski):** Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Peut-il dire à la Chambre si les employés du Canadien National qui sont au service des voyageurs au Québec sont obligés d'être bilingues?

[M. Rose.]

**M. l'Orateur:** Cette question pourrait être inscrite au *Feuilleton*. S'il y a urgence à déterminer si les employés du Canadien National devraient être bilingues, la question pourrait être débattue à 10 heures ce soir.

\* \* \*

[Traduction]

**LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE****LA MODIFICATION DE LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE LOCATION DE TERRAINS—DEMANDE D'EXPLICATIONS**

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Est):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. La Commission de la capitale nationale l'a-t-il informé de modifications apportées à sa politique de longue date au sujet de la location de terrains pour usage récréatif aux municipalités d'Ottawa-Hull? Dans l'affirmative, quand ces modifications ont-elles été apportées et vont-elles désavantager les municipalités de la région?

**L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines):** Non, monsieur l'Orateur, la politique n'a pas été changée. Je crois que cette question fait suite aux articles parus hier dans les journaux au sujet d'un projet de stade. Il s'agit là d'une question qui doit être discutée entre la CCN et moi-même et entre la CCN et la ville d'Ottawa.

\* \* \*

[Français]

**L'ASSURANCE-CHÔMAGE****MONTRÉAL—PRÉSUMÉS ABUS DES ENQUÊTEURS À L'ÉGARD DE CERTAINS PRESTATAIRES—LE DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF**

**M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe):** Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Pourrait-il dire à la Chambre s'il est exact que des enquêteurs du ministère, particulièrement dans le sud-ouest de Montréal, agissent abusivement auprès des prestataires d'assurance-chômage, et tout particulièrement contre les immigrants, les personnes âgées, les femmes et les jeunes, et le ministre entend-il plus clairement et plus sévèrement que le 5 avril dernier remédier à la situation?

[Traduction]

**L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que ces allégations soient vraies. Toutefois, afin de m'assurer qu'aucun doute persiste, je vérifierai plus en détail les instances du député. Je pourrais ajouter qu'après avoir lu les articles sur l'incident auquel fait allusion, je crois, le député, et qui l'ont amené à faire cette observation, d'après les renseignements que je possède, je ne crois pas que les articles présentent correctement les instances des gens qui ont manifesté.

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

[Français]

Je crois que l'honorable député de Saint-Hyacinthe désire poser une question complémentaire.

**M. Wagner:** Je vous remercie, monsieur le président.

Quand le ministre prévoit-il pouvoir rendre public le rapport du comité consultatif d'enquête mis sur pied au mois d'avril dernier?